

Le Petit Usania

n°9 - Mai 99 2° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

LA FABRICATION DU CARBURE DE CALCIUM À L'USINE DE BELLEGARDE

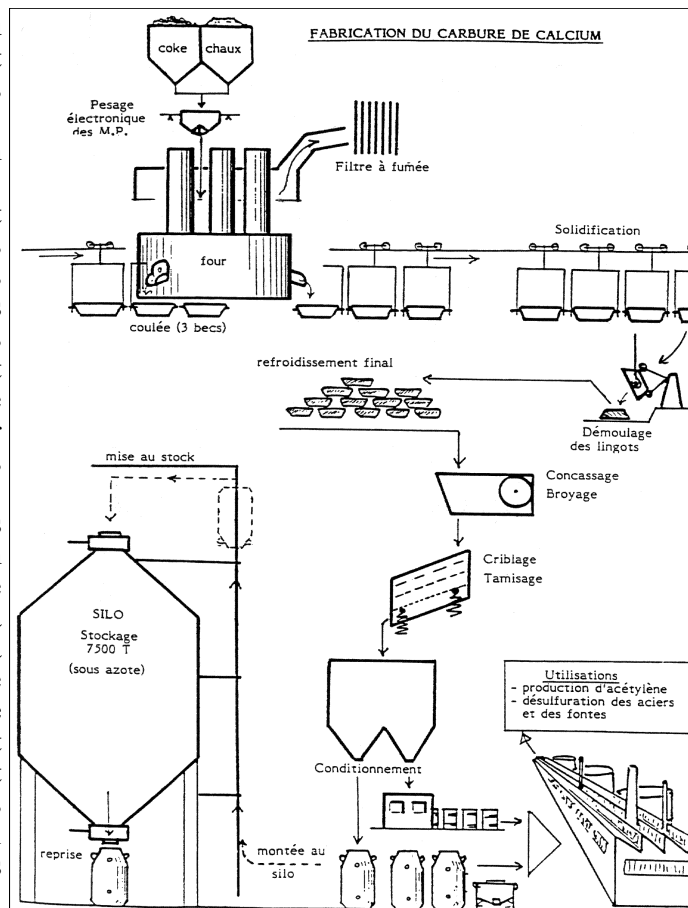
La fabrication du carbure de calcium est assurée par deux fours triphasés de 12 mégawatts. Ces fours sont munis d'un dépoussiéreur à manches. Leur conception est identique à celle des fours à ferro-alliages, à cela près que la cuve n'est pas tournante et que les matières premières sont chargées dans le four de façon automatique par gravité, au moyen de tubes oscillants.

Les matières premières sont la chaux en morceaux et le coke (produit carboné). La température nécessaire à l'élaboration du carbure de calcium est de l'ordre de 2 500°C. Le produit est coulé toutes les heures et demi par les trois becs simultanément. Recueilli dans des lingotières

basculantes suspendues à une chaîne de circulation, il est démoulé après refroidissement puis concassé, broyé, criblé et emballé en conteneurs ou en fûts sur une chaîne automatique sous atmosphère d'azote afin d'éviter tout risque d'explosion. L'usine dispose d'ailleurs d'un silo spécialement aménagé pour stocker 7 500 tonnes de carbure de calcium et d'un vaste hall de stockage de fûts.

La production annuelle est de l'ordre de 40 000 tonnes. 60 % de cette production est utilisé pour la fabrication d'acétylène destiné à la soudure et à l'oxycoupage. Le restant est spécialement traité pour la désulfuration des aciers et des fontes. 15 % environ de la production de carbure de calcium sont exportés, principalement en Europe.

Philippe NOWAK

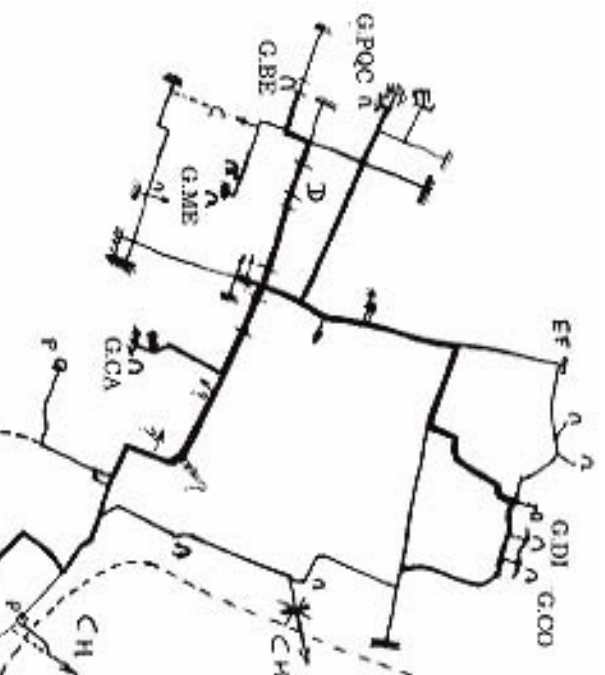


Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

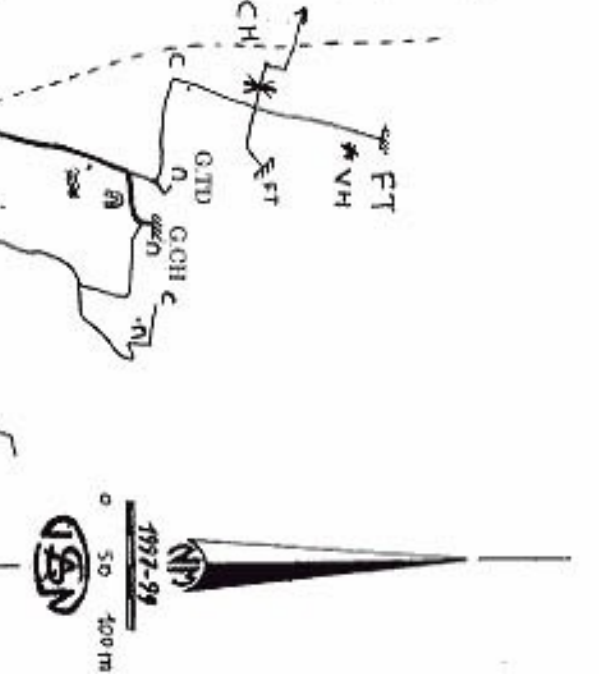
Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

Directeur de publication & Responsable de
Imprimeur : USAN - NANCY
ISSN n°



LÉGENDE

⊖	ACCES INTERDIT AUX AUTOMOBILES ENTREE INTERDITE	⊖	porte de cave ACCES INTERDIT
*	caves	P	parkings obligatoires
CH	chaumières	Δ	abri - refuge
U	enclos mazonné	h	entrée
fr	front de taille	e	cheminement principal balisé
g	gouffre - proto	/	cheminement secondaire non balisé
rm	zone d'affondrement	⋯	cheminement non topographique
EF	DANGER	⋯	cheminement sur merger
Ce	eau - cistern	⊗	disclasse
*VH	vestiges historiques		



NOMENCLATURE DES SITES

sigles	DÉSIGNATIONS
A SO	Abîme de Savonnières
G AV	Gouffre de l'Avenir
G BE	Gouffre de la Bessee
G CA	Gouffre de Cayenne
G CH	Gouffre des Chaliers
G CO	Gouffre de Cerneau
G DI	Gouffre du Dinard
G ME	Gouffre de la Mèche
G POC	Gouffre du Petit-Qui-Chante
G SO1	Gouffre de la Sommette - entrée 1
G SO2	Gouffre de la Sommette - entrée 2
G TD	Gouffre dit Trou - dangereux
G VI	Grande-Vialle-Inferieure
G VS	Grande-Vialle-Supérieure
V FI	Vallée des Fisticieuses

CARRIÈRE SOUTERRAINE DU VILLAGE SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS (55)

avancement des travaux de topographie au 1er mars 1999
 par D. PREVOT assisté par J.M. BLIND, Ph. DAMIEN et P. LIBERT
 UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉENNE
 préédition degré 4

Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire les Mardis de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde
lieu : gymnase Provençal, quai René II, Nancy

Piscine : séance hebdomadaire Jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation
lieu : piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F = 1,52 €)

T-Shirt : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés et sont vendus 60 F (9,15 €).

Du Jean Bernard à l'aven de Noël par Sylvie GOBERT

Du 13 au 21 février nous devons passer une semaine au refuge du Folly près de Samoens, au pied du gouffre Jean Bernard. Tout était prêt, le rendez-vous était fixé avec les copains, le pilote de l'hélicoptère était paré, enfin tout était au point sauf... la météo ! Un dernier coup de fil de Jean Moatti, le propriétaire du refuge nous confirme nos craintes : les risques d'avalanches sont au maximum. Alors c'est décidé : on annule ! On ne veut prendre aucun risque ! On s'est démené pendant des mois et puis plus rien... ou plutôt 16 personnes aussi déçues que nous malgré leur compréhension et des stocks de nourriture pour une armée. Il faut faire vite, essayer de trouver une solution de secours, et heureusement, Céline nous propose un séjour d'une semaine en Ardèche chez ses parents. Toute l'équipe se retrouve donc à Vallon-Pont-d'Arc où nous avons passé un superbe séjour. L'aven de Noël nous a consolé du Jean Bernard, sans oublier la Salamandre, la Cocalière et l'aven d'Espeysse : amateurs de concrétions à vos pellicules ! Les bulletins météorologiques nous ont confirmés que notre choix était le bon et nous retournerons à la conquête du JB et au refuge du Folly pour le nouvel an 2000.

PS : le groupe des Vulcains est monté au Folly vers le 15 mars et les traces d'avalanches étaient nettement visibles.

Mammoth Cave par Nicolas PREVOT

Le système de Mammoth Cave s'étend sous l'état du Kentucky dans la limite Est des grandes plaines du Middle West, près de la ville de Cave City. Cette région karstique est très riche en cavités dont plusieurs aménagées pour le plaisir des touristes. Les plus connues sont Crystal Onyx Cave, Horse Cave et Sands Cave où Floyd Collins resta enterré vivant durant 16 jours avant de décéder, ce qui fit beaucoup de publicité à la région en 1925.

Mammoth Cave, elle, fut visitée pour la première fois il y a plus de 4 000 ans par les indiens qui se servaient de la grotte comme lieu de culte et en extrayaient des sels minéraux (du gypse). Au 18e siècle les colons y installèrent une exploitation minière de salpêtre utilisé pour la fabrication de la poudre noire. Cette activité cessera en 1812 avec l'abolition de l'esclavage. Dès lors le tourisme deviendra la seule activité économique de l'endroit. Un ancien esclave, Stephen Bishop, restera l'un des principaux explorateurs de cette époque...

En 1941 la grotte est incluse dans un parc national : the Mammoth Cave National Parc. Les Rangers du parc font aujourd'hui découvrir une petite partie de la grotte, à travers une demi-douzaine de circuits aménagés, à plus de 2 millions de visiteurs chaque année. Pour les plus téméraires il est même possible de s'initier à la spéléo ; pour les autres, les guides, qui ont le sens de la mise en scène, les feraient presque frissonner en leur faisant goûter au silence et à l'obscurité incomparable du milieu souterrain (ça m'a rappelé les sorties écoles aux 7 Salles).

Pour reprendre un ton plus sérieux, je ne suis pas prêt d'oublier les dimensions colossales des galeries de la partie dite « historique » de la grotte : « un métro » de 50 mètres de large et 20 mètres de haut, et une salle de 150 mètres de diamètre. Autre fait remarquable, la grotte est habitée d'animaux cavernicoles uniques au monde dont une espèce de poissons aveugles et d'écrevisses décolorées.

Mammoth Cave, avec ses 560 kilomètres de galeries, est l'un des principaux terrains d'étude et d'exploration de la National Speleology Society. Chaque année, de nouveaux passages sont découverts et la grotte la plus grande du monde s'agrandit encore. Les géologues estiment que le potentiel de Mammoth Cave est de plus de 900 kilomètres de développement ! Elle n'est donc pas prête de perdre son titre.

Un petit bonjour de Bruno DELPRAT à tous les usaniens depuis le Mexique où il était en vacances en février !

Président : Daniel PREVOT	03.83.27.01.9	Festivités : Sylvie GOBERT	03.83.53.37.22
Vice-Président : Bruno RAGARU	03.83.20.00.0	Jeunes : Jany DESCHIN	03.83.53.37.22
Trésorier : Christian	03.83.31.74.3	Matériels : Martial MARTIN	03.83.53.37.22
Secrétaire : Christophe PREVOT	03.83.90.30.2	Mines/archéo. Jean-Marv BLIND	03.83.36.49.43
Act. Isabelle PETITJEAN	03.83.37.54.9	Piscine : Sylvie GOBERT	03.83.53.37.22
Archives/ Patrick LIBERT	03.83.40.62.5	Plongée : Martial MARTIN	03.83.53.37.22
Canyon : Denis DRUMETZ	03.83.28.43.9	Promotion : Yann FLEJO	03.83.37.54.99
Documentation Bruno RAGARU	03.83.20.00.0	Site Internet : Jean-Luc	03.83.53.46.99
Escalade + Marc BIRY	03.83.53.93.7		

Programme établi lors de la réunion du Vendredi 30 avril 1999

- le S 01/05 **manifestation** : spéléodrome (centenaire École de Nancy) / resp. : D.PREVOT (03.83.27.01.93)
le S 01/05 **escalade** : entraînement aux falaises de Maron / responsable : Marc BIRY (03.83.53.93.78)
le S 08/05 **réunion** : A.G. du C.D.S.-54 à Longwy / contact : Daniel PREVOT (03.83.27.01.93)
le S 08/05 **manifestation** : visite des mines de Liverdun / responsable : Jean-Mary BLIND (03.83.36.49.43)
J13-D16/05 **spéléo** : dans le Doubs / responsable : Laurent OSVALD (03.83.95.16.42)
J13-D16/05 **stage ISTE Canyon** : dans le Jura / contact : Denis DRUMETZ (03.83.28.43.93)
le D 16/05 **plongée** : lac de Vaudeléi / responsable : Martial MARTIN (03.83.53.37.22)
le Me 19/05 **encadrement** : diacrise de la Voie Ferrée (Audun-le-Tiche) / resp. : B.RAGARU(03.83.20.00.00)
S22-L24/05 **réunion** : AG de la FFS à Mandeuve (Doubs) / contact : Daniel PREVOT (03.83.27.01.93)
le S 22/05 **encadrement** : centre de la Vannerie à Pierre-la-Treiche / resp. : M.MARTIN (03.83.53.37.22)
le L 24/05 **entraînement** : au spéléodrome / responsable : Martial MARTIN (03.83.53.37.22)



Prochaine réunion : Vendredi 28 mai à 20h au local

En prévisions

- le S 29/05 **manifestation** : spéléodrome (centenaire École de Nancy) / resp. : D.PREVOT (03.83.27.01.93)
le S 30/05 **encadrement** : scouts de France à Pierre-la-Treiche / resp. : Daniel PREVOT (03.83.27.01.93)
le S 12/06 **encadrement** : école Jules Ferry à Pierre-la-Treiche / resp. : Daniel PREVOT (03.83.27.01.93)
S19-D20/6 **spéléo** : traversée de la Dent de Crolles / responsable : Martial MARTIN (03.83.53.37.22)
le D 20/06 **encadrement** : centre de la Vannerie à Pierre-la-Treiche / resp. : C.PREVOT (03.83.90.30.25)
S26-D27/6 **encadrement** : groupe de l'association ATLAS / resp. : Martial MARTIN (03.83.53.37.22)
du S 26/06 **réception** : groupe ASNE de Paris au château de Remicourt pour visite du spéléodrome...
au D 27/06 responsable : Daniel PREVOT (03.83.27.01.93)
le D 27/06 **encadrement** : groupe EEDF à Grimo Santé (Martincourt) / resp. : D.PREVOT (03.83.27.01.93)

Nouvelle adresse de Laurent OSVALD : 13, chemin du Haut de Chèvre (NANCY) ; téléphone : 03.83.95.16.42

Tarifications pour 1999

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €
Cotisation club USAN simple : 100 F = 15,24 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-